

Le GAMF une nouvelle version améliorée

Depuis quelques jours, la R.A.M.Q. a mis en ligne une nouvelle version du guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF).

Non seulement il est plus convivial, mais il prévoit le retrait des patients qui ne se présentent pas à un rendez-vous à deux reprises.

Le MSSS s'est engagé, pour mars 2017, à vérifier et réviser les coordonnées des patients du GAMF. Des vérifications seront également effectuées pour s'assurer que les patients qui y figurent n'ont réellement pas de médecin de famille.

Ces changements auront pour effet de faciliter la tâche des médecins et du personnel de secrétariat pour l'inscription de nouveaux patients.

Nouvelle facturation à l'acte : SYRA

À compter du 1^{er} janvier 2017, la facturation à l'acte auprès de la R.A.M.Q. devra se faire selon la nouvelle procédure découlant de la mise en place de SYRA.

Il est important de vérifier auprès de votre agence de facturation si elle a migré vers cette nouvelle façon de transmettre à la R.A.M.Q. votre facturation.

Si ce n'est pas le cas, nous vous proposons de contacter les [services de facturation de la FMOQ](#) au 1-888-542-8597 pour discuter de vos besoins.

Journée médico-administrative 31 mars 2017

Nous vous invitons d'ores et déjà à mettre à votre agenda la journée médico-administrative qui se tiendra le 31 mars 2017 au [Nouvel hôtel et spa](#) à Montréal.

Un bloc de chambres a été réservé pour vous. Pour réserver la vôtre 1 800 363 6063 / groupe AMCLSCQ (119 \$ + txs).

Les sujets au programme seront de nature à titiller votre intérêt :

- Comment éviter le burn-out et gérer le stress ?
- Nouvelles exigences du CMQ et le PAD-PC version 2
- Outils pratiques électroniques pour vous et vos patients pour faciliter le suivi en bureau.

Nous aurons aussi l'occasion d'aborder la question de l'entente sur l'accessibilité au cours du repas du midi.

Le programme détaillé suivra dans les prochaines semaines. Vous êtes invités à y participer nombreux. D'ici là, réservez cette date à votre agenda !

Soutien à la pratique Où en êtes-vous ?

Nous vous invitons à prendre connaissance du [rapport sur le soutien à la pratique](#) élaboré par le comité mixte FMOQ-MSSS et disponible sur le site de la [FMOQ](#)

Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à entamer des discussions avec vos gestionnaires afin de vous assurer que l'adéquation des ressources en place et celles prévues dans ce cadre de référence.

Si vous éprouvez des difficultés à faire valoir vos droits ou encore à défendre votre dossier, communiquez [avec nous](#) ou encore avec la [Dre Hélène Roy](#) à la FMOQ. Il nous fera plaisir de vous assister dans vos démarches.

Cotisations syndicales FMOQ 2016-2017

Lors du dernier Conseil général de la FMOQ le 10 décembre dernier, les délégués ont accepté l'augmentation de la cotisation syndicale pour la prochaine année.

Compte tenu de l'augmentation de 1.9 % de la rémunération moyenne des médecins avec une pratique active en 2015-2016, la cotisation syndicale sera donc majorée de 1.9% pour 2016-2017.

Elle passe donc de 1793 \$ à 1827 \$. S'ajoutera une cotisation supplémentaire de 100 \$ qui sera versée au Grand Défi Pierre Lavoie dans le cadre de notre association avec cette organisation.

De votre cotisation, pour chaque membre en règle, un montant de 351 \$ est versé à l'AMCLSCQ pour assurer les services à ses membres.